

Annonces légales

19

ANNONCES LÉGALES

Retrouvez toutes les publications sur
www.centreofficielles.com

04.73.17.31.27
legales@centrefrance.com

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à la publication des annonces judiciaires et légales sur l'ensemble du département de la Corrèze au tarif en vigueur fixé par l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication de ces annonces.

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

SPLBA - Société Publique Locale de Brive et son Agglomération

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Aménagement d'un espace paysager après démolition partielle d'un immeuble

1) - Identification de la personne qui passe le marché

Maîtrise d'ouvrage :

SPLBA - Société Publique Locale de Brive et son Agglomération
1 Avenue Léo Lagrange
19100 BRIVE LA GAILLARDE

Maîtrise d'œuvre :

ODETEC 19

17 rue du Petit Saint Germain
19100 BRIVE LA GAILLARDE

2) - Procédure de passation du marché

Procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation (art. L.2123-1 du code de la commande publique).

3) - Lieu d'exécution.

3 rue SAINT BERNARD - 19100 BRIVE LA GAILLARDE

4) - Nature et caractéristiques générales de la prestation

Aménagement d'un espace paysager après démolition partielle d'un immeuble.

5) - Allotissement

Cette opération de travaux est divisée en 2 lots.

Lot n°1 : DEMOLITION - GROS ŒUVRE

Nature et étendue des travaux : Démolition - Maçonnerie - Remblais - Travaux de façade - Serrurerie.

Lot n°2 : ETANCHÉITÉ

Nature et étendue des travaux : Etanchéité - Végétalisation extensive.

6) - Décomposition en tranches

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches.

7) - Délai total d'exécution des travaux

Le délai d'exécution global de l'ensemble du marché de 12 semaines incluant une période de préparation de 4 semaines.

8) - Obtention du dossier de consultation

Le dossier de consultation est dématérialisé.

Il est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.centreofficielles.com/>

9) - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :

Valeur économique de l'offre (60%) Valeur technique de l'offre (40%)

10) - Délai de validité des offres

120 jours à compter de la date limite de réception des offres finales.

11) - Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours calendaires avant la date limite de remise des offres une demande écrite via le profil acheteur, dont l'adresse URL est la suivante : <http://www.centreofficielles.com>.

Le document en vigueur est la version informatique

Visite obligatoire des lieux :

Les candidats doivent obligatoirement effectuer une visite des lieux d'exécution du marché.

Cette visite aura lieu le **jeudi 4 juillet à partir de 11h00**

Visite de rattrapage le **mardi 9 juillet à partir de 11h00**

Lieu de rendez-vous : 3 rue Saint Bernard - 19100 Brive la Gaillarde
Les candidats devront s'inscrire par mail à l'adresse suivante : frederic.leymarie@territoires19.fr

À l'issue de cette visite obligatoire, une attestation de visite sera délivrée aux candidats.

12) - Conditions de participation

La liste des documents à fournir est indiquée dans le règlement de consultation.

13) - Conditions de remise des offres

Seule la forme dématérialisée est admise. Toute remise sous une autre forme entraînera l'irrégularité de l'offre. Dans cette hypothèse, le pouvoir adjudicateur pourra néanmoins s'il le souhaite demander aux candidats concernés de régulariser leur offre.

Les candidatures et offres seront remises par la voie électronique via le profil acheteur

<http://www.centreofficielles.com/>

Si le candidat adresse plusieurs offres différentes, seule la dernière offre reçue, dans les conditions du présent règlement, sera examinée.

14) - Date limite de réception des offres

Mercredi 17 juillet 2024 à 12h00



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'UZERCHE (19140)

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'UZERCHE

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24192724300014

Ville : Uzerche

Code Postal : 19140

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Lien vers le profil d'acheteur :

<https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Identifiant interne de la consultation : 03-2024

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :

Non

Nom du contact : Marion LAVALD

Adresse mail du contact : M.lavalud@paysduzerche.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 587670005

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Voir DCE

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Voir DCE

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :

Voir DCE

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 16 juillet 2024 à 12 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché :

Travaux de pose de comptages, télésurveillances et vannes de sectionnement sur les réseaux d'eau potable des communes de Condat-sur-Ganaveix, Salon-la-Tour et Uzerche.

Code CPV principal

Descripteur principal : 45232150

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux de pose de comptages, télésurveillances et vannes de sectionnement sur les réseaux d'eau potable des communes de Condat-sur-Ganaveix, Salon-la-Tour et Uzerche.

Lieu principal d'exécution du marché : Pays d'Uzerche

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché allié : Non

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis : 21/06/2024

Mots clés : Alimentation en eau potable

243478

COMMUNE DE PEYRELEVADE (19290)

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

COMMUNE DE PEYRELEVADE,

MAIRIE - 55 RUE DU LIMOUSIN, 19290 Peyrelevede

Objet du marché : La présente consultation concerne **le remplacement de la chaudière bois décahété et des périphériques alimentant les bâtiments communaux.**

Durée du marché : 30 semaines

Nombre et consistance des lots : Lot unique

Procédure de passation : Procédure adaptée

Modalités d'attribution : Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R. 2152-1 et 2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre irrégulière ou inacceptable pourra être régularisée pendant la négociation, et que seule une offre irrégulière pourra être régularisée en l'absence de négociation. En revanche, toute offre inappropriée sera systématiquement éliminée.

Toute offre demeurant irrégulière pourra être régularisée dans un délai approprié.

La régularisation d'une offre pourra avoir lieu à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse.

Critères de sélection :

1-Valeur technique 60.0 %

Planning et modalités d'intervention (proposition de planning, durée, phasage) 15.0 %

Moyens humains et techniques spécifiques au projet 15.0 %

Qualifications RGE de l'entreprise en adéquation avec le projet 10.0 %

Références de chantier similaires 10.0 %

Fiches techniques des principaux matériels proposés dans l'offre 10.0 %

2-Prix des prestations jugée sur la base de la DPGF 40.0 %

La formule suivante sera utilisée pour déterminer la note des autres offres :

Note = 40 X (prix offre la plus basse/prix offre).

Date limite :

Date limite de réception des offres : 19/07/2024 à 12h00

Renseignements divers :

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante :

<https://www.achatpublic.com/>

Cette demande doit intervenir au plus tard 5 jours avant la date limite de remise des plis.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 3 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis.

Adresse internet du profil acheteur :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_2e_tuil.do?PCSLUD=CSL_2024_C13JfM0b1c

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : 21/06/2024

243477

VIE DES SOCIÉTÉS

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 06/06/2024 il a été constitué une EURL

Dénommée : AC CES JEUX 63

Siège social : 53 Rue Neuve 19200 SAINT-ANGEL

Capital : 2000 €

Objet social : La Société a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger, le montage et l'installation de jeux extérieurs pour enfants et pose de sols souples, travaux de peinture, revêtement de sols et de murs, carrelage, maçonnerie, isolation, pose de plaques de plâtre, nettoyage de locaux, et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant s'y rattacher, directement ou indirectement, ou susceptibles d'en permettre ou faciliter la réalisation ou le développement.

Gérance : M Nazeur CHATTI demeurant 53 Rue Neuve 19200 SAINT-ANGEL

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BRIVE-LA-GAILLARDE.

243416

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

Préfecture de la Corrèze

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

2ème insertion

Il est rappelé qu'une enquête publique unique est ouverte en mairies de Saint-Exupéry-les-Roches et de Saint-Bonnet-près-Bort, pendant 33 jours consécutifs, du 20 juin 2024 au 22 juillet 2024 inclus, sur le projet relatif à la création d'un parc photovoltaïque au sol situé sur le territoire des communes de Saint-Exupéry-les-Roches et de Saint-Bonnet-près-Bort, au niveau de la piste de l'aérodrome d'Ussel-Thalmay, présenté par la société Centrale PV France.

L'enquête publique unique porte sur deux demandes de permis de construire n° PC 019 201 23 10005 et n° PC 019 190 23 10002 au titre de l'article R. 422-2 du code de l'urbanisme ainsi qu'une demande de défrichement au titre de l'article R. 341-1 du code forestier pour exploiter un parc photovoltaïque au sol d'une puissance de 14,55 Mwc sur une surface dotée de 14,30 ha pour une emprise au sol de 6,65 ha, assorti d'une zone défrichée de 2,6028 ha.

La mairie de la commune de Saint-Exupéry-les-Roches est le siège de l'enquête.

Monsieur Lucien BROUSSE, directeur des ressources humaines à la direction départementale de la poste de la Corrèze retraité, a été désigné commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Limoges, avec comme suppléant Monsieur Jean-Marc CROIZET.

Le dossier d'enquête, comprenant notamment une étude d'impact avec son résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale ainsi que l'avis des collectivités territoriales et de leurs groupements intéressés par le projet, est tenu à la disposition du public du 20 juin 2024 au 22 juillet 2024 inclus :

- sur le site internet « Les services de l'État en Corrèze » : <http://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques>

- en mairie de Saint-Exupéry-les-Roches aux heures d'ouverture des services :

le lundi : de 16h00 à 17h30

les mardi, mercredi et jeudi : de 14h30 à 17h30

le vendredi : de 14h30 à 17h00

- en mairie de Saint-Bonnet-près-Bort aux heures d'ouverture des services :

les mardi et vendredi : de 09h00 à 12h00

Durant cette même période, le dossier peut également être consulté sur un poste informatique au sein des locaux de la préfecture (1 rue Souham 19000 Tulle) aux heures d'ouverture des services, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et 13h30 à 16h30, sur rendez-vous pris préalablement auprès du bureau de l'environnement et du cadre de vie.

Le public peut :

- consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenu à sa disposition en mairies de Saint-Exupéry-les-Roches et de Saint-Bonnet-près-Bort.

- adresser ses observations et propositions au commissaire enquêteur :

> par correspondance à la mairie de Saint-Exupéry-les-Roches (adresse postale : 2 Rue Antoine de St Exupéry 19200 SAINT-EXUPÉRY-LES-ROCHES).

> par courrier électronique adressé à pref-environnement@correze.gouv.fr (mentionner dans l'objet du courriel : Enquête publique sur le projet du parc photovoltaïque au sol de Saint-Exupéry-les-Roches/Saint-Bonnet-près-Bort).

Le commissaire enquêteur est présent en mairie de Saint-Exupéry-les-Roches pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux jours et heures suivants :

jeudi 20 juin 2024 de 14h30 à 17h30, mercredi 03 juillet 2024 de 14h30 à 17h30, lundi 22 juillet 2024 de 16h00 à 17h30.

Le commissaire enquêteur est présent en mairie de Saint-Bonnet-près-Bort pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux jours et heures suivants :

vendredi 28 juin 2024 de 09h00 à 12h00, mardi 16 juillet 2024 de 09h00 à 12h00.

Un exemplaire du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenu à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- en mairies de Saint-Exupéry-les-Roches et de Saint-Bonnet-près-Bort, - à la préfecture de la Corrèze (bureau de l'environnement et du cadre de vie),

- sur le site internet « Les services de l'État en Corrèze » à l'adresse suivante :

<http://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques>

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de la société Centrale PV France, Monsieur Baptiste ROSSIGNOL : Numéro de téléphone : 06 23 28 73 06 - courriel : baptiste.rossignol@edf-re.fr

À l'issue de l'instruction, le préfet de la Corrèze sera amené à statuer, par arrêté, sur la demande de permis de construire (accord avec prescriptions ou refus).

Au fur et à mesure de l'avancement de la procédure, l'avis d'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur ainsi que l'arrêté statuant sur la demande d'autorisation environnementale seront publiés sur le site Internet « Les services de l'État en Corrèze » à l'adresse suivante :

<http://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques>

241126

OFFRES D'EMPLOI

Retrouvez toutes les annonces sur
www.centrememploi.com

04.73.17.31.26
emploi@centrefrance.com

Société installée
en Aquitaine depuis 30 ans
RECRUTE

TECHNICO-COMMERCIAL

MISSION : visiter les chambres d'agriculture pour promouvoir un nouveau système permettant de réaliser la couverture de bassins agricoles.

SECTEUR : 01 - 03 - 15 - 16 - 18 - 19 - 23 - 36 - 39 - 42 - 43 - 46 - 58 - 63 - 71 - 73 - 74 - 79 - 86 - 87.

- Nécessité de passer 3 nuits par semaine à l'hôtel.

- Voiture fournie.

STATUT : cadre

TYPE DE CONTRAT : CDI très belle situation à construire.

SALAIRE ANNUEL : 40 K€ + primes.

Frais remboursés.

Adresser votre lettre de motivation et CV à
compta@delama.fr

LA MONTAGNE

5A à Conseil d'administration au capital de 609.796,07 €
RCS de Clermont-Ferrand n°356 200 159

SIRET 856 200 159 005 10

45, rue du Clos-Four - 63056 CLERMONT-FERRAND Cedex 2.

Téléphone 04.73.17.1717.

N°